




neowork



Partageons nos ressources humaines.

La réponse innovante à vos besoins en Ressources Humaines



LES AVANTAGES

...pour l'employeur

- Un collaborateur au **prix** et à la **fréquence** qui vous conviennent.
- Un recrutement **facilité** et **ciblé**.
- Aucune gestion administrative.
- Un collaborateur **compétent**, adapté à vos réels besoins.
- Un collaborateur fidélisé et sécurisé.
- Un collaborateur **respectant la confidentialité** de votre activité.

...pour le salarié

- Notre salarié intervient dans chaque entreprise en fonction du temps déterminé au préalable, de **manière régulière**.
- Notre salarié partage son temps de travail entre plusieurs entreprises et devient **riche d'expériences différentes**.
- Notre salarié est amené à travailler à **temps plein** et profite d'une **rémunération adaptée**.
- Notre salarié **sécurise son emploi** en signant un CDI chez Neowork.
- Notre salarié gagne en **autonomie** et bénéficie d'une valorisation optimale de **ses compétences**.



NOS ATOUTS

Temps partiel

Avec Neowork, le recrutement est fait par des experts. Le salarié est sécurisé car il dispose d'un CDI à temps plein. La gestion administrative et la paie sont prises en charge par Neowork.

Intérim

Avec Neowork, le salarié est fidélisé et dispose d'une stabilité. Il n'est pas là pour une «mission» temporaire, mais est intégré aux équipes. Il n'y a pas de «motif» de contrat à trouver.

Groupement d'employeurs

Avec Neowork, il n'y a pas d'adhésion à un groupement, pas de réunions, de «gestion» du groupement. Le salarié n'est pas «partagé» selon des périodes de l'année, mais intervient chez vous à des fréquences régulières.



“ **Compétences, performance et pérennité sont les garanties aujourd’hui offertes par le travail à temps partagé pour un développement optimisé de votre entreprise.** ”

Marie-Laure Baron, Présidente.

Besoin de nouvelles compétences ?

- Vous devez intégrer de **nouvelles compétences** en interne, nécessaires au développement de votre société.
- Vous n’avez pas un besoin à temps plein.
- Vous ne disposez pas du budget suffisant pour un temps plein.
- Vous avez besoin d’une **compétence pointue** à haute valeur ajoutée.
- Vous ne parvenez pas à **recruter à temps partiel**.
- Vous devez faciliter les **redassements** de vos salariés.
- Vous cherchez à recruter une **personne fiable**, sécurisée dans son travail.

Innovez et faites appel à Neowork

Nous proposons aux PME/PMI/TPE un **collaborateur spécialisé** dans un métier, salarié de Neowork, missionné régulièrement dans votre entreprise. **Vous choisissez la fréquence d’intervention de votre collaborateur** (0,5 jours à 4 jours / semaine).

Nous embauchons votre collaborateur **en CDI** et vous le mettons à disposition. Formalités administratives, contrat de travail, bulletin de salaire et déclarations de charges sociales sont réalisés par Neowork.

En cas d’absence du salarié mis à disposition, Neowork vous trouve des **solutions concrètes** pour assurer son remplacement.

Nous vous apportons notre expertise : nous définissons vos besoins et construisons ensemble votre cahier des charges.

Nous vous facilitons le recrutement : nous le faisons pour vous. Une **équipe de spécialistes en recrutement** se charge de vous trouver le profil adéquat à votre besoin (*tests et entretiens sont réalisés*).

Nous assurons le **suivi régulier** de votre recrutement : évolution du salarié dans ses fonctions, évolution du poste dans ses missions et, si besoin, évolution du volume horaire adapté à vos besoins.

Nos domaines d’intervention

Neowork est spécialisée dans le recrutement et la mise à disposition de professionnels compétents à temps partagé dans les secteurs d’activité suivants :



Commercial



Comptabilité, finance



Informatique



Marketing, communication



Qualité



Ressources humaines



Secrétariat

NOTRE EQUIPE

Nous sommes à votre disposition pour étudier dans les meilleurs délais votre demande. Véritables experts en Ressources Humaines et en droit du travail, nos consultants conjuguent savoir-faire et performance. Ils apportent à l’entreprise des solutions précises, adaptées et opérationnelles.

- Spécialistes en recrutement : psychologues du travail, consultants RH disposant de plus de 10 ans d’expérience en cabinet et en entreprise
- Experts en Ressources Humaines : ex DRH de grands groupes, DRH en activité et juristes en droit du travail diplômés de 3^{ème} cycle, plus de 15 ans d’expérience en Ressources Humaines et en Paie.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Neowork est spécialisée dans le recrutement et la mise à disposition de professionnels compétents à temps partagé dans les secteurs d'activité suivants :



Commercial

Directeur commercial, responsable commercial, responsable export/import, développeur de zone, responsable promotion des ventes, chef des ventes, ingénieur technico-commercial, attaché commercial, assistant commercial...



Comptabilité, finance

Directeur administratif et financier, responsable administratif et financier, contrôleur de gestion, comptable, assistant comptable...



Informatique

Analyste programmeur, architecte de réseaux, responsable informatique, ingénieur système-réseau, administrateur de base de données, administrateur de réseau, technicien de maintenance en micro-informatique, ingénieur logiciel...



Marketing, communication

Responsable marketing et communication externe/interne, responsable événementiel, chef produit, assistant marketing et communication, chargé de promotion, d'études marketing, attaché presse, animateur de réseaux sociaux, webmaster, infographiste...



Qualité

Responsable qualité, pilote de projet qualité, responsable assurance qualité, assistant qualité...



Ressources humaines

Directeur ou responsable RH, responsable paye et administration du personnel, assistant RH, assistant paye et adm. du personnel, juriste social, gestionnaire de carrières, responsable ou assistant formation...



Secrétariat

Secrétaire commerciale, assistant manager, assistant trilingue, secrétaire administrative, juridique, médicale...

Le principe de l'ETTP

(Entreprise de travail à temps partagé)

Il repose sur une relation triangulaire entre l'ETTP, le salarié à temps partagé et l'entreprise cliente :

- L'ETTP et le salarié mis à disposition de l'entreprise cliente seront liés par un **contrat de travail**.
- L'ETTP et l'entreprise cliente seront liées par un **contrat de mise à disposition**, le salarié étant mis à disposition pour des missions qui pourront être à temps plein ou à temps partiel.